

## Présentation

9h30

A l'heure où la convention collective de branche des salariés en portage salarial fête ses 5 ans de vie, la **Fédération CGT des Sociétés d'études** organise, en partenariat avec le site de presse **Miroir Social**, un colloque intitulé « *Portage salarial : Bilan & Avenir ?* ».

Lors de cette journée, vous serez présentés des témoignages de salarié.e.s porté.e.s, de négociateurs/trices de la branche, d'experts, etc., notamment via la tenue de 3 tables rondes, dont vous trouverez les thèmes et la liste de participant.e.s, ci-après.

Le but recherché étant de débattre largement d'un premier bilan des apports de la convention collective mais aussi de ses manques ; de réfléchir à l'avenir de ce statut, et de démontrer l'utilité aux salarié.e.s porté.e.s de s'organiser pour défendre leurs droits.

Nous rappelons que ce colloque est accessible à tout le monde, syndiqué.e.s ou non, porté.e.s ou non. Alors n'hésitez pas à vous inscrire en flashant le QR-code ci-dessous.



▶ Scannez-moi !

## Comment venir ?

Le colloque se tiendra au siège de la CGT située au 263 rue de Paris à Montreuil (93100).

Par la route :

- Périphérique, sortie Porte de Montreuil.

En métro :

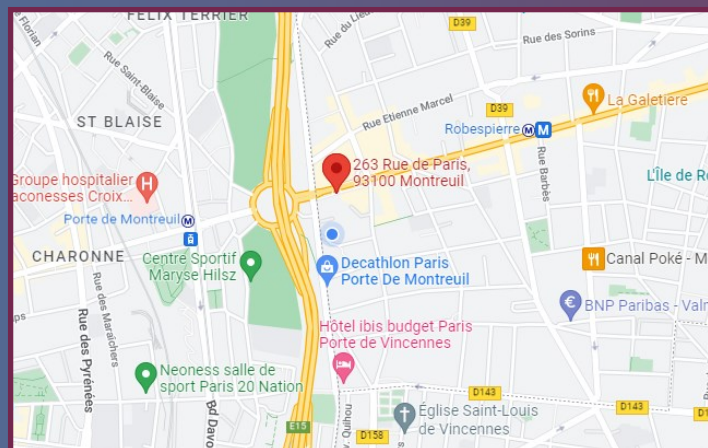
- Ligne 9, stations : Porte de Montreuil ou Robespierre.

En bus :

- Lignes 57 et 215, stations : Rue de Paris, Porte de Montreuil, Elsa-Triolet-Érignac, Progrès-Armand Carrel,
- Ligne 351, stations : Rue de Paris, Porte de Montreuil, Érignac, Robespierre,
- ligne 318, stations : Etienne-Marcel ou Robespierre.

En tramway :

- Ligne T3b, station : Porte de Montreuil.



La Fédération CGT des Sociétés  
d'études en partenariat avec

**Miroir Social**  
l'information double face

vous convie au



Qui se déroulera le  
25 novembre de 9h à 17h30  
au siège de la CGT  
à Montreuil

## Table ronde n°1

### Bilan après 5 années de vie de la convention collective

10h30

L'objectif de cette table ronde est d'interroger les acteurs syndicaux, qui ont participé à la création de la convention collective, sur le bilan qu'ils tirent des années passées.

Nous confronterons celui-ci à l'analyse d'un expert extérieur dont les connaissances du secteur sont reconnues, en la personne de **Maître Benjamin KANTOROWICZ**, avocat et auteur de l'ouvrage « *Droit et pratique du portage salarial* ».

Nous aborderons aussi la question de « *l'avenant n°2* » avec l'intervention de **Sylvain MOUNIER**, représentant l'associations des utilisateurs du portage salarial, FEDEP'S.

Pour introduire le débat, nous aurons une présentation de l'étude réalisée, par le cabinet APEX, à partir d'un questionnaire rempli par les salarié.e.s porté.e.s.

## Table ronde n°2

### Perspectives du portage salarial

14h00

L'objectif de cette table ronde est de débattre pour déterminer si l'extension, ou l'élargissement, du portage salarial, favoriserait la protection des travailleur.euse.s indépendant.e.s ou, au contraire, accentuerait la précarisation du salariat.

Face à **Jérôme TARTING**, Président de l'organisation patronale, Fédération des entreprises de portage salarial (FEPS), porteuse de la proposition d'étendre le portage salarial plus largement qu'actuellement, nous aurons :

- **Sébastien BAREAU**, secrétaire général de l'ANACOFI Immo
- **Alexis LOUVION**, chercheur au CNAM-CEET et auteur de la thèse « *Blanchir les zones grises de l'emploi. Le portage salarial, extension ou détournement des institutions salariales ?* »
- **Fabien GAY**, Sénateur (CRCE) et membre de la délégation sénatoriale aux entreprises relative aux nouveaux modes de travail et de management.
- **Ludovic RIOUX**, représentant du syndicat CGT des livreurs de plateformes
- **Xavier BUROT**, secrétaire fédéral et négociateur de branche.

## Table ronde n°3

### Quelle organisation pour défendre les droits des salarié-e-s porté-e-s

15h30

L'objectif de cette table ronde est de démontrer l'utilité pour les salarié.e.s porté.e.s de :

- S'investir dans les instances représentatives du personnel ;
- S'organiser au sein de la branche afin de défendre leurs droits et les améliorer ;
- D'adhérer à une organisation syndicale comme la CGT.

Pour débattre, nous aurons :

- **Xavier BUROT**, secrétaire fédéral et négociateur de branche.
- **Arthur MOLVEAU**, ex-salarié porté.
- **Céline VICAINÉ**, secrétaire générale adjointe de la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes.